



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse:

12.03.2026

Titre du projet du marché:

Galerie de Broye et raccordement des Baumettes

Forme / genre de mise en concurrence:

Appel d'offres avec cahier des charges

ID du projet:

#32219

N° de la publication SIMAP:

#32219-01

Date de publication SIMAP:

27.02.2026

Adjudicateur:

Entente Intercommunale de la Galerie de Broye

Organisateur:

Entente Intercommunale de la Galerie de Broye (RIBI SA), a. Ville de Renens, Rue du Lac 14, 1020 Renens, Tél. +41216327402, Email Jeremie.Wenger@renens.ch

Inscription:

Sur simap, pas de délai

Visite:

Pas de visite prévue

Questions:

16/03/2026, sur simap

Rendu documents:

08/04/2026 à 11h00. Le cachet postal ne fait pas foi.

Trois exemplaires papier, une clé USB.

Rendu maquette:

Pas de maquette à rendre.

Type de procédure:

Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.

Genre de prestations / type de mandats:

CPV principal : 71300000 Services d'ingénierie

- Ingénieur civil : structures, béton, terrassements, travaux spéciaux, conduites en fouille, déviation des services, microtunnelier ou tunnelier, chaussées, aménagements extérieurs
- Ingénieur hydraulique
- Géotechnicien
- Hydrogéologue
- Ingénieur CVS (ventilation)
- Ingénieur électricité
- Géomètre pour les levés

Description détaillée des prestations / du projet:

Le projet de la Galerie de Broye (volet 1 de l'AO) a pour objectif de combler un manque d'exutoire pour les débits de crues d'une partie de l'Ouest Lausannois et de protéger l'agglomération du danger d'inondation.

Cette galerie reprendra les eaux du ruisseau de Broye, du ruisseau des Baumettes et du ruisseau du Galicien pour les acheminer jusqu'à la Chamberonne.

Le projet prévoit la construction d'une galerie d'évacuation des eaux pluviales par microtunnelier ou tunnelier, mesurant 3-4 mètres de diamètre et environ 1.8 km de longueur jusqu'à son exutoire dans la Chamberonne.

Le raccordement latéral pour reprendre le ruisseau des Baumettes (volet 2 de l'AO) est composé de trois tronçons distincts :

- Mesure PGEE 1.07 : galerie de 2.5 m de diamètre et environ 420 m de longueur raccordée dans le puits n°2 de la Galerie de Broye ;
- Mesure PGEE 1.08 : hors mandat, ce tronçon sera déjà exécuté au moment des travaux
- Mesure PGEE 1.09 : reprise des débits de crue du ruisseau des Baumettes dans un collecteur DN 1'600 sur une longueur d'environ 443 m.
 - Volet 1 – Galerie de Broye : phases SIA 32 (partielle), 41, 51, 52 et 53
 - Volet 2 – Raccordement Baumettes : phases SIA 31 (partielle), 32, 33, 41, 51, 52 et 53

Communauté de mandataires:

Admise.

Sous-traitance:

Admise, à l'exclusion du génie civil et du pilotage du projet.

Mandataires préimpliqués:

Les bureaux préimprimés (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

Comité d'évaluation ou Jury:

Il est mentionné qu'un comité d'évaluation composé de 7 membres participera à l'évaluation des offres. Les membres ne sont pas nommément mentionnés.

Conditions de participation:

Attestations sur l'honneur.

Critères d'aptitude:

Pas de critères d'aptitude, mais critères d'adjudication éliminatoires en cas de note inférieure à 3 :

- Qualification des personnes-clés
- Répartition des tâches et des responsabilités
- Nombre, planification et disponibilité des ressources

Critères d'adjudication / de sélection:

C1 : Qualité de l'offre 36%

C2 : Prix 20%, notation selon méthode T300

C3 : Qualité technique de l'offre 30%

C4 : Organisation de base du candidat 4%

C5 : Références 10%

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

Indemnités / prix:

Pas d'indemnité pour la remise de l'offre.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises selon l'art. 22.4 SIA 144 (2022) et selon le règlement d'application de la loi du canton concerné ou art.35 et 36 LMP/AIMP (2019).
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif exhaustif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA (2022) et à l'art.21a OMP (1995) ou l'art. 14 LMP/AIMP (2019).
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais son corrects.
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et sont correctes.

Manques de l'appel d'offres:

Les membres du comité d'évaluation ne sont pas mentionnés.

Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et n'en respecte que partiellement les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

Évaluation de l'OMPr:



CRAIA

Conférence Romande des Associations,
d'Ingénieurs et d'Architectes